

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY  
102 avenue Henri Barbusse, 92700, Colombes  
Tél : 01 44 69 33 69

[ffh@ffhockey.org](mailto:ffh@ffhockey.org)  
[www.ffhockey.org](http://www.ffhockey.org)

# QU'EST CE QUE LE HOCKEY EDUCATIF ?



PÔLE DEVELOPPEMENT DE LA FFH



# SOMMAIRE

---

DÉFINITION DU HOCKEY ÉDUCATIF

OBJECTIFS

TYPE DE PROJETS

SUIVI

DOCUMENTS RESSOURCES

# LE HOCKEY EDUCATIF, C'EST :

---

Une offre de pratique pour les jeunes adaptée au milieu scolaire, périscolaire et toute autre pratique hors club (collectivité territoriale ...)

Du matériel adapté (taille de crosse adaptée, balle légère)

Des intervenants fédéraux qualifiés

Un accompagnement national : suivi et formation annuelle

Convention UNSS, USEP, FFSU et EN

Un règlement adapté

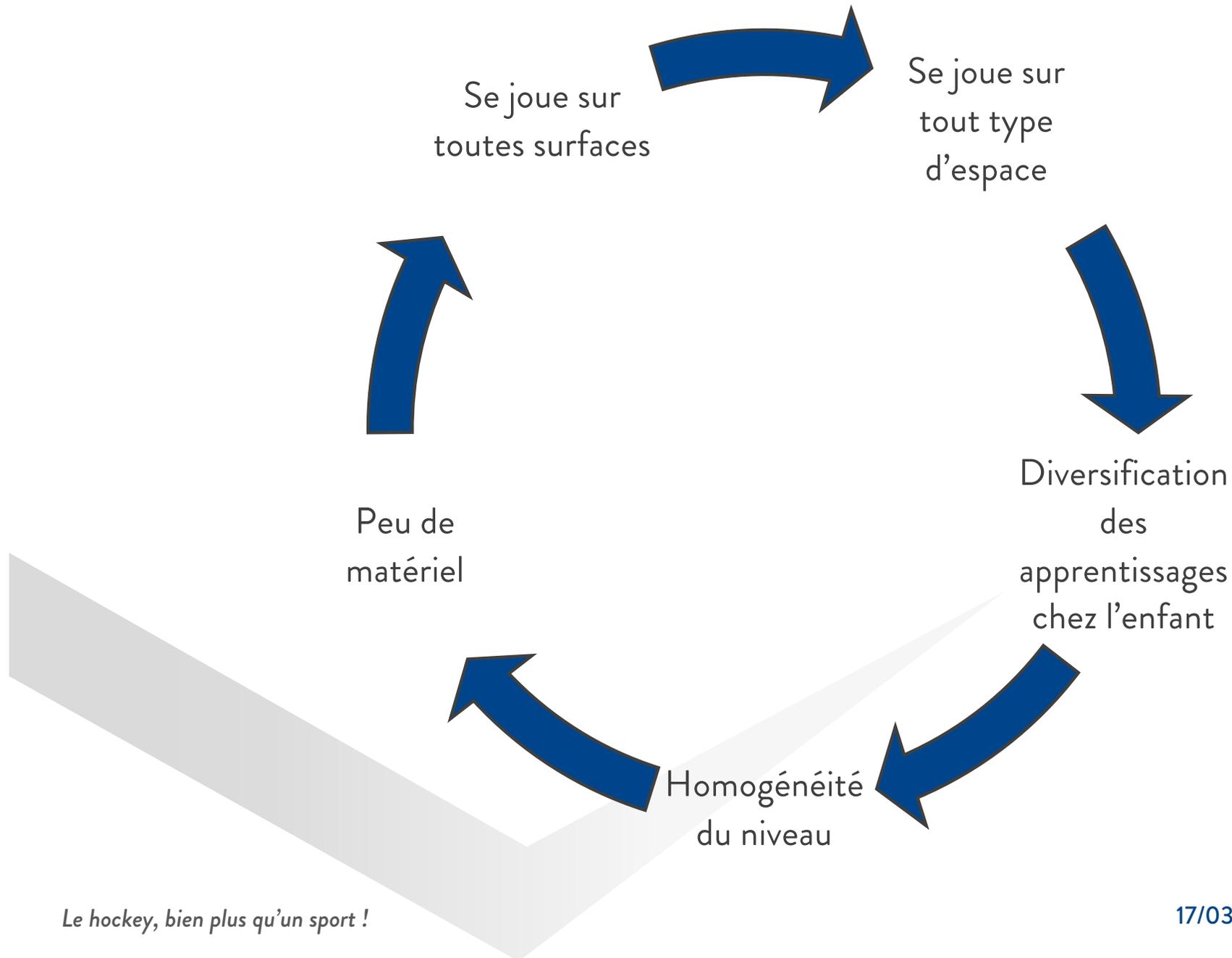
# LE HOCKEY EDUCATIF, C'EST POUR ...

---

- Tous les jeunes élèves et étudiants scolarisés de la maternelle à l'université
- Sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires en englobant notamment les offres de pratique des collectivités territoriales.
- En établissements publiques et privés

# POURQUOI LE HOCKEY ÉDUCATIF?

---



# OBJECTIFS

---

- Epanouissement du public
- Logique éducative liée au respect des règles, d'autrui pour une mise en situation en toute sécurité
- Connaissances et compétences disciplinaires : coordination motrice, fondamentaux techniques, coopération, opposition, motricité fine, etc.
- Apprentissages transversaux : anglais (sport d'origine anglaise), français (vocabulaire nouveau), géographie, mathématique, sociale et civique, etc.
- Favoriser une continuité de la pratique en développant les ponts entre les établissements et les clubs de la FF Hockey

# TYPE DE PROJETS

---

3 orientations sont envisageables :

Mise en place du projet par une structure de la FFH

- Construction du cycle et mise en place par un intervenant fédéral diplômé
- Point positif : facilité de mise en place, favorise la venue des élèves au club
- Point de vigilance : pérennisation de l'activité limitée

Formation des acteurs :  
- Enseignants, ETAPS, animateurs, etc.  
- Responsables directeurs d'établissements, de collectivités territoriales ou d'inspections académiques

- Session de formation théorique fédérale pour les enseignants et accompagnement durant le cycle d'activités (en présentiel sur certaines séances et à distance)
- Point positif : pérennisation de l'activité
- Point de vigilance : nécessite une réelle implication des enseignants

Mixte

- Nous adaptons notre approche aux besoins de nos partenaires et pouvons donc varier notre offre

# SUIVI ET EVALUATION

---

L'intervenant fédéral sera à la disposition des partenaires pour les accompagner sur les tâches relevant de la discipline (apprentissages techniques/tactique, situations d'apprentissage type, mise en place d'un événement final)

A la fin de chaque cycle, un bilan sera réalisé avec l'enseignant et/ou l'opérateur pour évaluer le projet et envisager des optimisations

La mise en place d'un événement final (tournoi interclasses, inter-établissements, Inter-structures) permet de renforcer l'engagement de tous en donnant plus de sens au projet. Un lien avec le club de hockey le plus proche sera envisagé pour favoriser la continuité de la pratique.

En fonction du nombre d'organisations sur le même modèle un tournoi départemental ou régional peut être envisagé. La participation aux compétitions nationales, notamment UNSS et FFSU est encouragée.

# DOCUMENTS RESSOURCES

---

Des documents ressources sont à votre disposition en téléchargement sur le site internet de la FFH via le lien ci-dessous :

[CLIQUEZ ICI](#)

# CONTACT

---

Pôle développement de la FFH  
[ffh@ffhockey.org](mailto:ffh@ffhockey.org)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY  
102 avenue Henri Barbusse, 92700, Colombes  
Tél : 01 44 69 33 69

[ffh@ffhockey.org](mailto:ffh@ffhockey.org)  
[www.ffhockey.org](http://www.ffhockey.org)

MERCI